

# PROCES-VERBAL

## CONSEIL DU DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE

Le mardi 14 décembre 2021, à **12 h 30**, via TEAMS

**Présent·e·s** : AGUILAR SANCHEZ Juan Antonio, ARGURIO Riccardo, BARNICH Glenn, BITIKI Bessian, CHAMEL Nicolas, CLEMMEN Stephane, CLERBAUX Barbara, COLLINUCCI Andres, COMPERE Geoffrey, DE LENTDECKER Gilles, DE NEYN Fabienne, ERNEUX Thomas, FAVART Laurent, FERRARI Frank, GASPARD Pierre, GILBERT Thomas, GORIELY Stephane, HUSSAIN Samara, HOUZÉ Oscar, JORISSEN Alain, KOSTET Bilal, KOZYREFF Grégory, LAHMAID Ismaël, LOPEZ HONOREZ Laura, LOSADA PEREZ Patricia, MARIS Ioana, MASSAR Serge, MOEIL Juian, MOGNETTI Bortolo, NAEGELS Daniel, NAPOLITANO Simone Simon, NARDONE Pasquale, PIRONIO Stefano, POSTIAU Nicolas, SPARENBERG Jean-Marc, TINIAKOV Petr, TLIDI Mustapha, TOSCANO Simona, TYTGAT Michel, VANDEN BEMDEN Max, VAN ECK Sophie, VANDERMIERS Quentin, VANLAER Pascal, VANTIGHEM Delphine.

**Excusé·e·s** : ALLARD Yannick, DETOURNAY Stéphane.

### Hommage à Dimitri POURBAIX

*Avant le début de la réunion, Alain Jorissen prend la parole afin de rendre hommage à **Dimitri Pourbaix**, qui s'est éteint le 14 novembre 2021. Membre important et cher au Département de Physique, nos pensées se tournent aujourd'hui vers son épouse Sophie et son fils Charlie.*

#### 1. Approbation de l'ordre du jour — **Vote**

**Approuvé à l'unanimité**

#### 2. Approbation du projet de **procès-verbal** de la réunion du Conseil de Physique du 9 novembre 2021 (document en annexe) — **Vote**

**Approuvé à l'unanimité**

#### 3. Informations importantes

- Comptes 1050

Confirmation de l'utilisation d'un compte 1050 par service, dont le solde sera reporté pour 2022. Les contraintes ont été assouplies exceptionnellement pour notre Faculté. Les reports seront effectués jusqu'à la fin d'année 2023. Il n'y a donc pas d'urgence pour le moment.

- Crédits chercheurs

Les crédits chercheurs n'ont pas été versés l'an dernier. Cette année, une enveloppe est prévue et sera versée sur le compte du Département afin d'être distribuée au sein des différents services. La somme devrait arriver au début de l'année 2022.

#### 4. Rapport des **décisions de bureau**

Le bureau a approuvé à l'unanimité les points suivants :

- Approbation du rapport de la Commission-Assistants relatif au renouvellement de **Quentin VANDERMIERS** en qualité d'assistant.

*Membres de la Commission :*

P. Vanlaer, A. Jorissen, F. Ferrari, S. Massar, D. Naegels.

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 Au 30/09/2024, le mandat de Monsieur **Quentin VANDERMIERS**, en qualité d'assistant au sein du service *FD040 – PHYSIQUE THÉORIQUE ET MATHÉMATIQUE* (Resp. S. Detournay).

#### 5. Élection des **Président·e, Vice-président·e et Secrétaire** du Département — **Vote**

Proposition : Président : **Glenn BARNICH**, Vice-Président : **Petr TINIAKOV** et Secrétaire : **Laura LOPEZ HONOREZ**

Les membres présents souhaitent remercier vivement Petr Tiniakov pour son travail laborieux en tant que Président du Département durant ces deux années.

**V O T E : 34 votants**

- 30 votes favorables
- 1 vote défavorable
- 3 abstentions

**Approuvé**

#### 6. Mise à jour de l'ensemble des **commissions/contacts** du Département (*document en annexe*) — **Vote**

Modifications à effectuer

- Bureau du Conseil de Physique :
  - Représentant du corps scientifique : Bilal Kostet trouvera un suppléant pour la fin de la semaine
  - Représentant du corps étudiant : Juian Moeil (eff.) et Bessian Bitiki (suppl.)
- Responsable CAPAES :
  - Serge Massar
  - ~~Secrétaire du Jury : Patricia Losada Perez~~
- Délégués :
  - Délégués étudiants : il faudrait des volontaires pour MA1 et MA2
  - Délégués corps scientifique : Nicolas Postiau (eff.) jusqu'au 30/09/22 → Quentin Vandermiers (eff.) à partir du 1/10/22
- Contacts :
  - Représentant du Département délégué au conseil Inforsciences : Sophie Van Eck (effectif) et Michel Tytgat (suppl.)
  - Personne ressource pour la commande de livres : Patricia Losada Perez
- Commissions :
  - Commission finances : Gilles de Lentdecker (Président)
  - Commission enseignement : Simone Napolitano (Président)
    - Corps scientifique : Bilal Kostet (eff.) et à déterminer (suppl.)
    - Etudiants : Juian Moeil (eff) et Bessian Bitiki (suppl.)
- Coordination pédagogique : Glenn Barnich → Petr Tiniakov

Remarques : Pascal Vanlaer peut être invité à aider la Commission enseignement en tant que coordinateur du processus qualité de l'enseignement (AEQES).

- *Sous réserve des modifications ci-dessus,*  
**Approuvé à l'unanimité**

**7. Création d'un prix pour le/la meilleur·e étudiant·e de BAPHYS** - Discussion sur le règlement et le nom de la chercheuse du Département de Physique de l'ULB en honneur de qui le prix sera intitulé (*document en annexe*).

Simone Napolitano rappelle qu'au dernier Conseil une discussion avait été entamée au sujet de ce prix. Il propose aujourd'hui l'ébauche d'un règlement (écrit en collaboration avec Ioana Maris, Sophie Van Eck, Mustapha Tlidi). Les commentaires des étudiants ont été pris en compte et implémentés dans ce règlement.

- Notez qu'il y aura toujours un étudiant qui sera meilleur que les autres mais aujourd'hui il pourrait obtenir un prix.
- Il mentionne que le prix de Master (prix Brout) est donné sur base de la moyenne.
- Il rappelle aussi que les autres Départements possèdent déjà un prix en BA.

Juian Moeil, délégué étudiant, indique que la majorité des BA3 sont majoritairement opposés à la création d'un éventuel prix pour le BA :

- Pour les BA1, sur 17 votants : 6 contre, 6 pour, 5 abstentions
- Pour les BA3, sur 29 participants : 26 contre, 3 pour.

Il semblerait donc que le corps étudiant ne veuille pas de prix pour les étudiants.

Nicolas Postiau trouve que les critères sont relativement arbitraires, cela semble laissé à l'appréciation du jury. Le bachelier est supposé être une formation générale. Il ne comprend pas l'utilité de créer un classement et salue cette belle leçon de solidarité des étudiants qui refusent ce type de prix.

Juian Moeil ajoute que le critère « meilleure moyenne et sa progression » consistait à trouver une formule mathématique qui définirait ce qu'est une meilleure moyenne/progression non arbitrairement.

Pierre Gaspard souhaiterait connaître les raisons du rejet de ce prix par les étudiants.

Juian Moeil résume l'avis des étudiants : globalement, c'est la question de « compétition » qui est problématique ; les étudiants du bachelier en Physique sont très solidaires, il y a peu de concurrence, de nombreux partages de synthèses, etc. Ils craignent que la création d'un tel type de prix entraîne un phénomène similaire à celui constaté en médecine ou en droit, où la solidarité disparaît, et où certains sont même prêts à faire obstacle à la réussite d'autres étudiants (par exemple en faisant circuler de fausses synthèses), qu'ils considèrent non plus comme des camarades mais comme des concurrents.

Ioana Maris s'interroge sur ce sondage : il s'agit d'un vote global de la part des étudiants or, en principe, une grande proportion des étudiants sondés ne sont pas catégorisés comme potentiels lauréats d'un tel prix. Il aurait peut-être fallu établir également un sondage distinct pour les 10 meilleurs étudiants afin d'obtenir leur opinion claire sur le sujet. Par ailleurs, elle ajoute que la solidarité consiste également à donner l'opportunité à un étudiant qui se démarque par ses qualités scolaires d'être reconnu/félicité pour son travail.

D'après Bilal Kostet, la situation présente est totalement différente du cas retrouvé en médecine où il s'agit d'un concours ; les motivations sont bien plus importantes et poussent les gens à « créer de fausses synthèses ». Ce prix n'aurait aucune influence sur celles et ceux qui ne l'obtiendraient pas.

De plus, ce prix existe déjà dans d'autres Départements de la Faculté et la solidarité ne semble pas avoir été altérée.

Michel Tytgat suggère la création d'un prix dont la sélection serait établie par les étudiants.

Pour Sophie Van Eck, l'idée défendue par Simone lors de la création de ce prix n'était pas d'entraîner une compétition accrue entre les étudiants mais bien de créer un outil pour les étudiants au service de leurs études et de leur CV. Elle non plus n'est pas convaincue qu'un tel prix exacerberait la concurrence entre eux. Mais de toute évidence, si les étudiants sont défavorables à cette idée, nous ne devons pas la leur imposer.

Frank Ferrari indique que s'il y a une nette opposition à ce prix, il faudra y renoncer. Toutefois, un vote plus officiel des étudiants doit être établi. Il mentionne aussi que le lauréat ne devrait pas être sélectionné par les étudiants. L'évaluation doit être faite par un corps extérieur, en toute objectivité.

Barbara Clerbaux trouve que les critères doivent être clarifiés, le prix peut récompenser la meilleure moyenne mais si une récompense sur la meilleure progression est envisagée, il faudrait créer un deuxième prix.

Simone Napolitano demande aux étudiants une clarification : leur opposition est-elle dirigée à l'encontre d'un prix en général (comme le prix Brout) ou uniquement à l'encontre d'un prix qui serait propre au bachelier en Physique ?

► Décision : *report du vote*

Les critères doivent être revus, la proposition doit être éclaircie et doit prendre en compte toutes les remarques et tous les retours.

***Approuvé à l'unanimité***

## 8. Renouvellements de mandats (Maîtres de stages, Professeurs invités) - Vote

### FD020 SERVICE DE PHYSIQUE THÉORIQUE

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2023, le mandat de Monsieur **Philippe SPINDEL**, en qualité de Professeur invité, auprès du service précité (Resp. : Professeur Michel TYTGAT).

***Approuvé à l'unanimité***

### FT020 AESS PHYSIQUE

- Proposition de nommer, du 01/10/2021 au 30/09/2023, **Monsieur Denis WELCOMME**, en qualité de Maître de stages auprès du service précité (Resp. : Professeur Serge MASSAR).

***Approuvé à l'unanimité***

### FD090 SERVICE DE SYSTEMES COMPLEXES ET MECANIQUE STATISTIQUE

► Régularisation/Effet rétroactif

Proposition de renouveler, du 01/10/2019 au 30/09/2021, le mandat de **Monsieur Enrique ABAD JARILLO**, en qualité de Collaborateur scientifique auprès du service précité (Resp. : Professeur Pierre GASPARD).

***Approuvé à l'unanimité***

- Proposition de renouveler, du 01/10/2021 au 30/09/2023, le mandat de **Monsieur Enrique ABAD JARILLO**, en qualité de Collaborateur scientifique auprès du service précité (Resp. : Professeur Pierre GASPARD).  
**Approuvé à l'unanimité**

#### **FD140 SERVICE D'INFORMATION QUANTIQUE**

- Proposition de renouveler, du 01/10/2022 au 30/09/2024, le mandat de **Monsieur Giorgio SONNINO**, en qualité de Collaborateur scientifique, auprès du service cité (Resp. Serge MASSAR). – **Discussion et vote**

Michel Tytgat résume ses échanges avec Petr Tiniakov et Barbara Clerbaux :

Suite au Conseil de Physique du 9 novembre dernier, ils avaient été chargés de se pencher sur la demande de renouvellement du titre de collaborateur scientifique du Dr Giorgio Sonnino. Ceux qui désiraient s'exprimer, ont pu s'exprimer et exposer leur point de vue.

Après analyse de la situation, il a été décrété que les membres de cette commission ne sont pas formés à faire face à de tels conflits. En effet, tenter de démêler cette affaire est une tâche plus difficile qu'il n'y paraît.

Les membres sont conscients des difficultés auxquelles certains sont confrontés et précisent que ces difficultés ne sont en aucun cas niées ou minimisées mais ils invitent les membres du Conseil à se focaliser sur la recevabilité de la demande de Monsieur Sonnino, sur base des éléments suivants :

- *La demande explicite de Serge Massar qui intègre Monsieur Sonnino à son service.*
- *Giorgio Sonnino mène, au sein de notre département, une activité scientifique soutenue et variée et ce depuis plusieurs années. Il est un proche collaborateur de notre collègue Pasquale Nardone.*
- *Publication récente d'un de leurs articles sur la modélisation de l'épidémie du Covid dans le journal « Mathematical Medicine and Biology ».*

Selon eux, ces éléments sont suffisamment probants pour justifier sa demande de renouvellement de collaborateur scientifique.

Si le vote lui est acquis, il sera clairement acté que Monsieur Sonnino sera affilié au Laboratoire d'information quantique et qu'il portera le titre de collaborateur scientifique au sein du Département de physique.

Les membres espèrent qu'ils n'auront plus à devoir se pencher sur un problème, passé ou futur, associé à ce dossier.

#### **V O T E : 39 votants**

- 17 votes favorables
- 9 votes défavorables
- 13 abstentions

**Approuvé**

## 9. Divers

- AEQES – Table des matières :

Pascal Vanlaer rappelle qu'une initiative avait été émise au sein de notre Département pour mettre en ligne les tables de matières de chaque cours afin de pouvoir préciser aux titulaires des années suivantes ce qui avait été fait comme aménagements (notamment suite à la pandémie de Covid19). Il semblerait que le système sélectionné ne soit pas dynamique car non éditable en ligne.

A la Faculté, une alternative a été suggérée : *Alfresco*. Cet outil permettrait d'éditer des documents en ligne avec une version similaire à Word, ce qui permettrait aux titulaires une édition simplifiée.

Petr Tiniakov propose d'analyser les possibilités avec Samara et Glenn afin que cela soit appliqué dans les meilleurs délais.

- Financement destiné aux assistants :

Bilal Kostet entame une discussion autour d'un financement de 1000 euros qui est attribué chaque année aux assistants de notre Département par la Faculté. Il déplore le fait que cette information n'ait pas circulé comme il se doit afin que les assistants puissent bénéficier de cet argent, destiné à des dépenses de fonctionnement. Il souligne que tous les assistants ont été privés de matériel, d'équipement informatique ou de participation à des conférences/colloques. Il demande si les montants dont chacun aurait dû bénéficier pourraient être restitués à présent.

Petr Tiniakov indique qu'effectivement, en cas de sollicitation, en apportant une facture attestant des frais, les assistants peuvent se faire rembourser jusqu'à 1000 euros par année. Pour cette année, les assistants peuvent soumettre une demande de remboursement à hauteur de 1000 euros chacun. En revanche, pour les années précédentes, la question est plus délicate et nécessite une discussion plus approfondie. Il s'agirait aussi de savoir à quand remonte cet octroi de 1000 euros par an par la Faculté, car l'information n'a pas circulé correctement au sein du Département.

- Annonce assistant du Département :

Bilal Kostet rapporte le contenu d'une annonce qu'il a aperçue aux valves dans laquelle l'initiateur, prétendument assistant au sein du Département de Physique, propose des cours particuliers aux étudiants de BA, moyennant rémunération. Bilal a été interpellé par cette annonce non-éthique qui consiste à demander une rémunération en échange de plus de disponibilité de la part d'un assistant.

Nicolas Postiau explique qu'il a pris contact avec cet individu et qu'il s'agissait en réalité d'un assistant chargé d'exercice en Faculté de Médecine. Nicolas a tenté de lui faire comprendre le manque de déontologie que son annonce démontre mais la personne ne semblait pas entendre ses arguments. Les affiches ont disparu depuis.

- Horaires Q2 pour Master en Physique :

Laurent Favart souhaite obtenir des informations quant aux horaires du Master, concernant le deuxième quadrimestre.

Petr Tiniakov propose d'envoyer un rappel à Thomas Hambye. Par ailleurs, un délégué étudiant pour les MA doit être élu.